

ASSOCIATION LES 2 COLLINES



L'Association les 2 Collines c'est :

- **DIC Chantespoir** : ITEP/IME : 12-20 ans, SAVS, Service de suite, SASIVA
- **DITEP Rocheclaine** : *ITEP* : 3-14 ans
- **PCPE** Rocheclaine Chantespoir
- **Institut Plein Vent** : jeunes sourds et malentendants
- **PCPE** Plein Vent

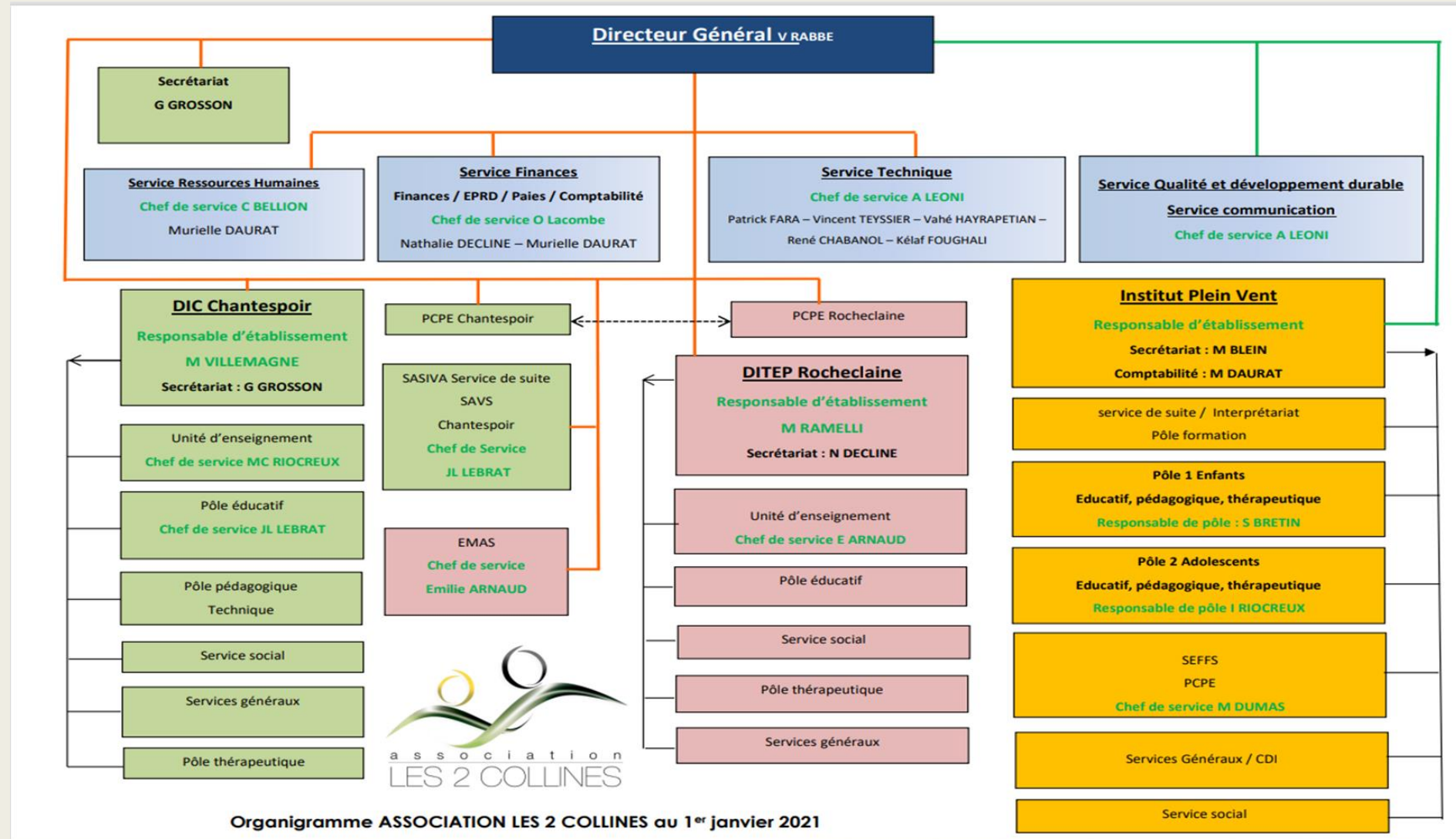
SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale avec notification MDPH
(Logement
Budget
Alimentation
Loisirs
Santé)

Service de suite : Les 3 années après la sortie de l'établissement
(Mise en stage, évaluation des compétences, élaboration projet professionnel, liens partenaires emploi
Suivi formation)

SASIVA : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

PCPE : Pôles de compétences de prestations externalisées

Organigramme de l'association les 2 collines



L'Histoire des 2 Collines ; des dates importantes.

2013

Itep
Rocheclaine

Association
Chantespoir

I.S
Chantespoir

2020

Association
Chantespoir

a s s o c i a t i o n

LES 2 COLLINES

Institut
Plein vent

LE DIC : Dispositif de l'institut Chantespoir

Double agrément : DITEP - IME

De 12 à 20 ans

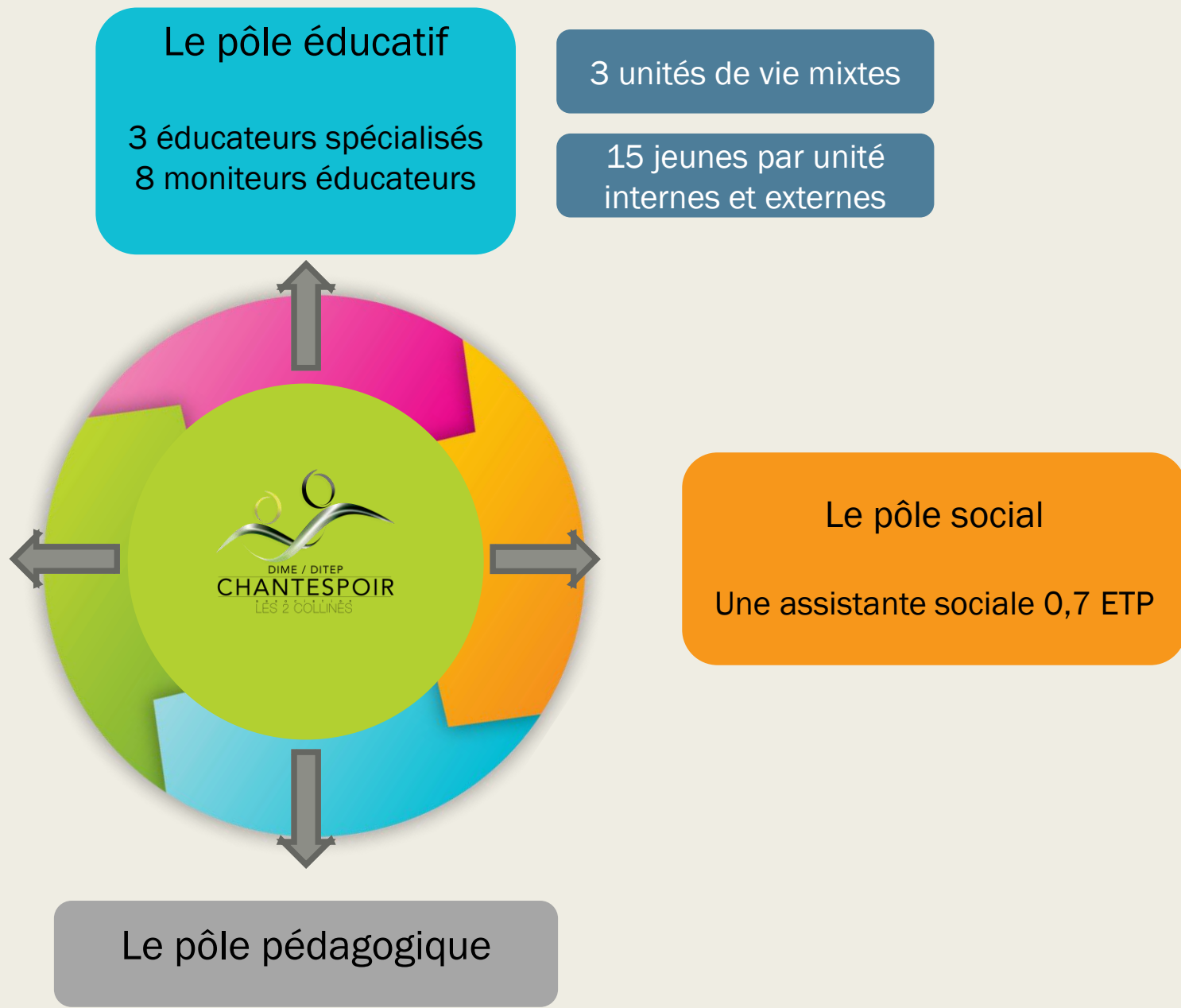
DITEP : dispositif Institut Thérapeutique Educatif
Pédagogique
IME : Institut Medico-Educatif
DI : déficience intellectuelle (légère)
TC : trouble du comportement

58 jeunes

30 jeunes (DI)
IME

10 jeunes (TC)
DITEP

18 suivis en
ambulatoire



Le pôle pédagogique

L'enseignement scolaire

4 enseignants dont 3 spécialisés (CAPPEI) + 1 suppléant
3 ETP + 1/2 ETP

L'éducation physique et sportive

2 professeurs APA (activités physiques adaptées)

L'enseignement technique

3 éducateurs techniques spécialisés
4 conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF) soit 5 temps plein et un mi-temps.

Les différents ateliers :

Un atelier horticulture et Espace Vert

Un Pôle HAS (Hygiène, Alimentation, Service) comprenant

- l'atelier lingerie
- l'atelier M.H.L (Maintenance et Entretien des Locaux)
- l'atelier cuisine et service avec un restaurant pédagogique



L'Institut Plein Vent

Etablissement pour enfants et adolescents
déficients auditifs moyens, sévères ou
profonds, avec ou sans troubles associés.

de 0 à 20 ans
(découpage actuel sur le territoire: 6-20 ans)

70 places

35 lits d'internat
de semaine ou
séquentiel

35 places en
semi-internat



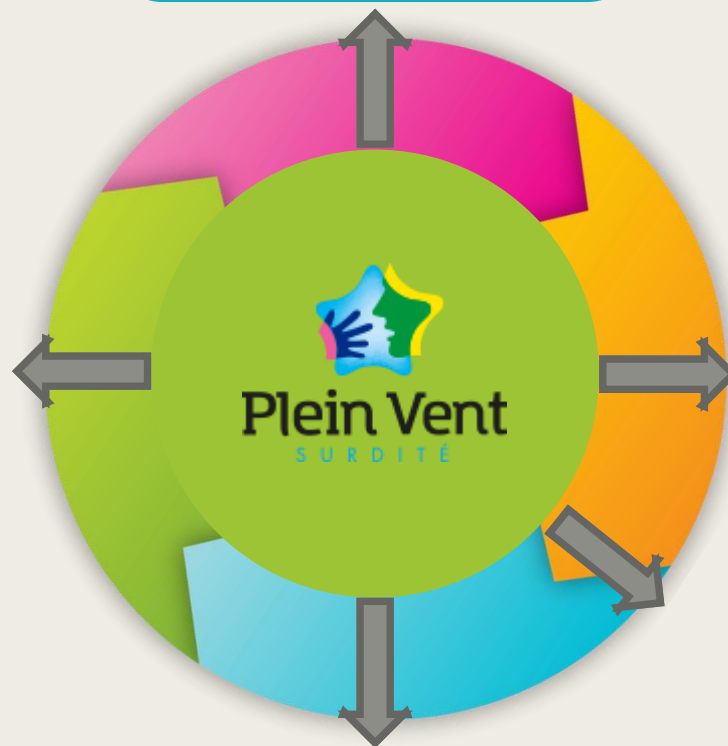
PCPE AGIR

Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées
Accompagner et Guider la mise en œuvre d'un projet inclusif et d'un Réseau de professionnels :

Accompagne les enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans présentant une surdité et/ou des troubles de la communication et/ou des troubles du langage, en amont d'une notification ou en direction d'usager d'autres ESMS.

3 places, 8 en file active

Pôle enfants
Service éducatif
Service pédagogique
Service Thérapeutique



Pôle Adolescents
Service éducatif
Service pédagogique
Service Thérapeutique

SSEFS

(Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarité)

Service d'Education Spécialisée et de soin pour enfants et adolescents déficients auditifs moyens, sévères ou profonds, avec ou sans troubles associés de 0 à 20 ans (découpage actuel sur le territoire: 6-20 ans).
38 places, 49 en file active

Service de suite : suivi 3 ans après la sortie
Service interprétariat : traduction en LSF en interne et en externe
Un pôle formation

Le DITEP Rocheclaine : Dispositif ITEP

Institut
Thérapeutique
Educatif
Pédagogique

Qui forment les 3 pôles d'accompagnement

de 3 à 14 ans soit en Internat, en
externat ou en ambulatoire
(=SESSAD)



54 enfants

27 sur l'Unité
d'Enseignement
et/ou internat

27 en
Ambulatoire

Chaque enfant possède son projet personnalisé et son emploi du temps en fonction de ses besoins et de ses capacités.

Chaque professionnel est référent du projet de soin d'un jeune, il est l'interlocuteur privilégié avec les partenaires médicaux.

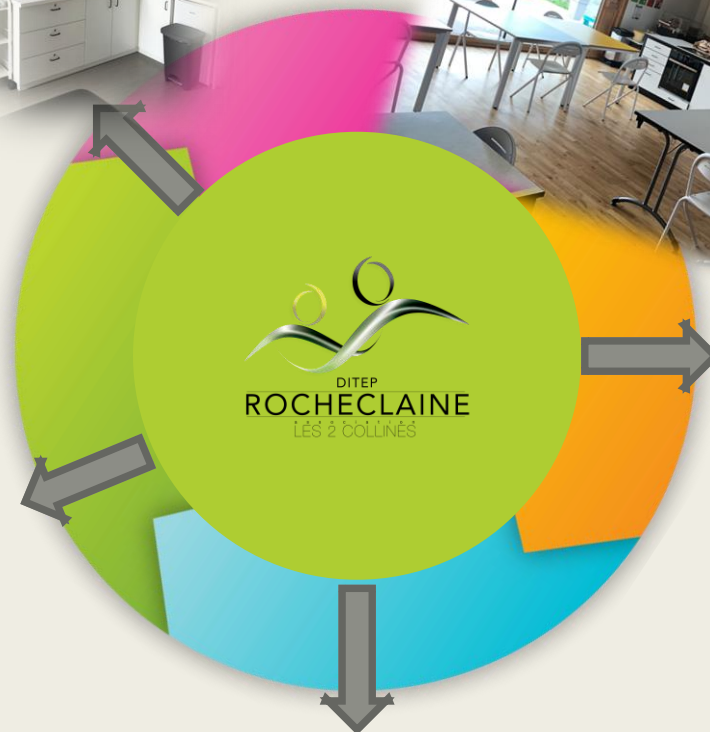
En complément de notre pôle thérapeutique nous travaillons en étroite collaboration avec les services de pédopsychiatrie et également divers partenaires en libéral comme des orthophonistes.

Le pôle thérapeutique

Une infirmière à 0,5 ETP
Un Psychologue à 0,83 ETP
Un Psychomotricien à 0,50 ETP
Une orthophoniste à 0,1 ETP

Le pôle social

Une assistante sociale 0,6 ETP



Le pôle pédagogique

Le pôle éducatif

Le pôle éducatif :

2 maisons de vie mixtes accueillants 54 enfants
Chaque équipe éducative est composée

- 4 moniteurs éducateurs à mi-temps
- 1 éducatrice spécialisée
- 1 maitresse de maison
- 1 Service Civique

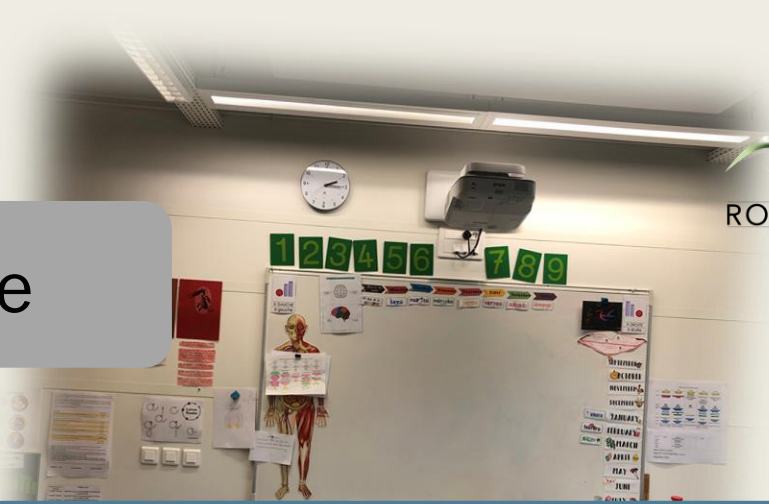
Le pôle pédagogique

Objectifs :

Apprendre à être un élève et un citoyen

- Comprendre le sens de l'école
- Trouver son parcours scolaire et professionnel adapté

- 1 Chef de service pédagogique et prof de sport adapté 12h par semaine
- 4 enseignants à temps plein
- 8 Moniteurs Educateurs à mi-temps en binôme sur les classes
- Des stagiaires et services Civiques



27 enfants dans l'Unité d'Enseignement accueillis avec diverses modalités : 7 max par classe.

4 Classes : Bleue, Fuchsia, Jaune, Verte

4 scolarisations différentes :

- scolarisation interne
- Scolarisation partagée entre l'UE du DITEP et une école partenaire
- Scolarisation externe : inclusion sur l'extérieur
- La classe externalisée : école du Grand Clos
- Rosa Parks (PCPE)

Le PCPE Chantespoir et Rocheclaine

Pôle de Compétences et Prestations Externalisées

Création en septembre 2019

Deux axes de travail actuellement :

- gestion des listes d'attente. Utilisation de l'outil Via-Trajectoire. Evaluation des besoins avec l'aide d'un document adapté. Ensuite décision d'admission si places disponibles ou partenariat avec d'autres SESSAD ou suivi PCPE si suffisant. Profil des jeunes plutôt avec TSA, Dys, Troubles psy.

- L'intervention dans les établissements scolaires pour des situations complexes de jeunes en rupture.. Comme nous travaillons sans notification pour ces interventions, une convention est signée entre le PCPE et l'établissement concerné.

L'orientation vers le médico-social



- Rupture de la scolarité ordinaire
- Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Constitution d'un dossier auprès de la MDPH
- Projet interdisciplinaire à visée soignante
- Les DITEP ne visent pas à répondre seuls aux situations complexes. L'approche est à la fois institutionnelle et partenariale, diversifiée et modulable, évolutive et adaptable

Les prises en charge des TCC en DITEP



Approche thérapeutique

La fonction thérapeutique est transversale aux fonctions éducatives et pédagogiques, aux acquisitions sociales et scolaires.

Approche éducative

Le travail éducatif consiste à développer chez l'enfant sa capacité à vivre, de vivre avec les autres, à enrichir son expérience, à le libérer des entraves qui l'empêchent de grandir.

Approche pédagogique

- Le projet pédagogique prend en compte les difficultés et réussites scolaires de l'enfant pensé dans sa globalité.
- Les objectifs sont de faire (re)découvrir le désir, le plaisir d'apprendre en réconciliant avec la classe, en éliminant les appréhensions, en partant des centres d'intérêt de l'enfant.

La mission centrale des DITEP est d'amener l'enfant à un travail d'élaboration psychique dans le but de l'accompagner dans son parcours de vie



ÉQUIPES MOBILES
D'APPUI MÉDICO-SOCIAL
POUR LA SCOLARISATION DES
ENFANTS EN SITUATION
DE HANDICAP



EMAS Loire

Qu'est ce que l'EMAS ?

Le partage de pratiques et d'expériences
au service du parcours scolaire
des élèves à besoins particuliers



Les grands principes :

La finalité des équipes mobiles d'appui est **de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap**, en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et **auprès de la communauté scolaire** de manière souple, en s'appuyant sur les expertises et les ressources existantes dans les établissements et services médico-sociaux. Les objectifs sont ainsi de **sécuriser les parcours des élèves** et de constituer un soutien mobilisable pour des professionnels pour lesquels l'enjeu de formation est important sur les questions de handicap.

L'équipe mobile n'a pas vocation à remplacer des structures existantes ni à délivrer des prestations directes d'accompagnement individuel d'élèves mais vient épauler les dispositifs existants. L'équipe mobile peut ainsi relever d'organisations et fonctionnements différents.

L'ambition est de faire en sorte que l'ensemble des établissements scolaires d'une région puissent faire appel à terme à une équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation.

CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019 relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap

Des Emas Co-portées... les territoires d'interventions.

La Loire découpée en 4 secteurs





Monsieur Vincent Rabbe : Directeur général
Madame Emilie Arnaud : Cheffe de service
Monsieur Christophe Giry : Educateur spécialisé, Coordinateur
Madame Carole Giannone : Psychologue



Les équipes mobiles

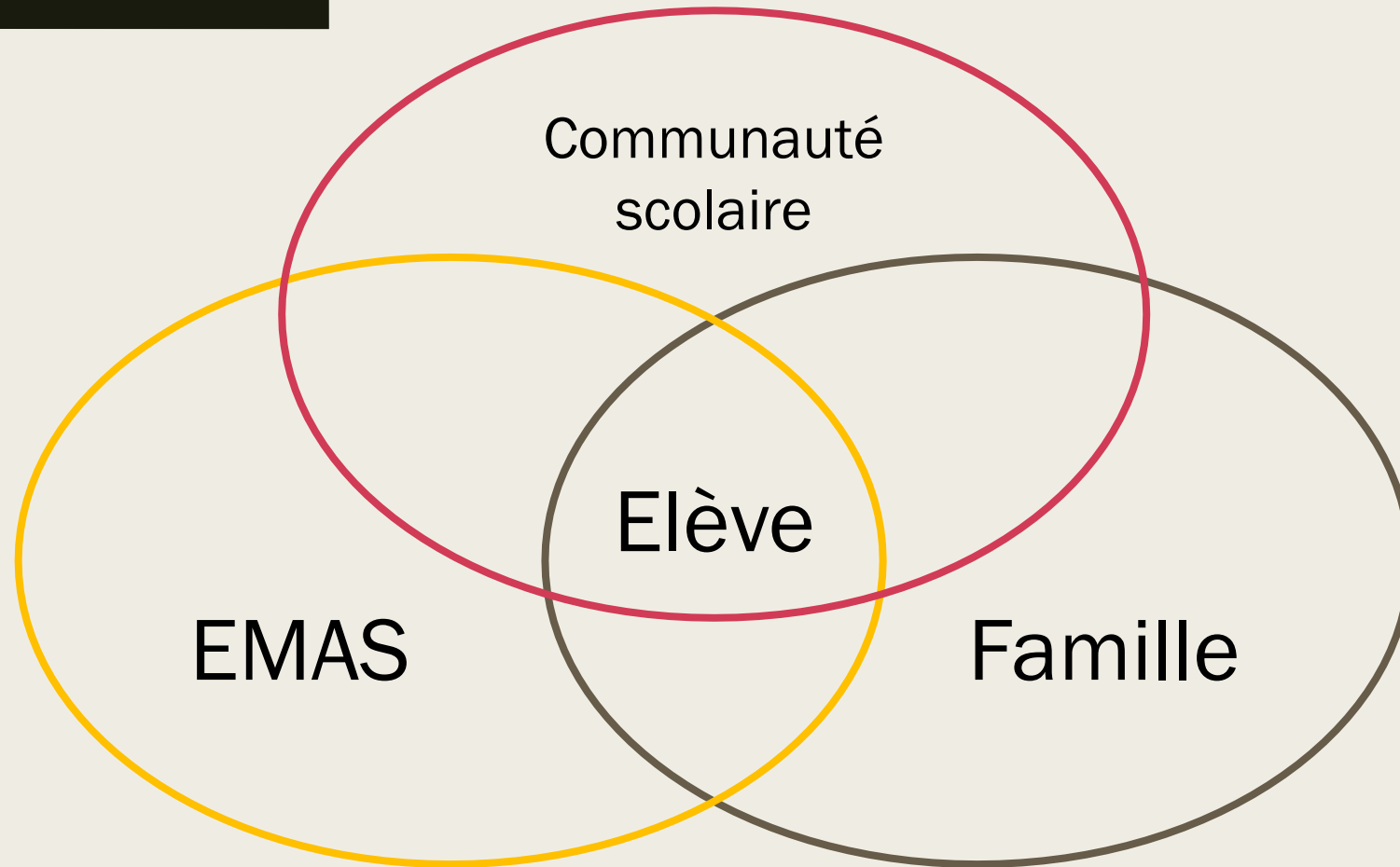


Notre bureau est situé
à « la fermette »
sur le site Chantespoir-
Rocheclaine

EMAS Sainté-Ondaine




L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation est une équipe composée de professionnels du secteur médico-social qui vient en appui à la communauté scolaire des établissements publics et privés du 1er et 2nd degré afin d'apporter :

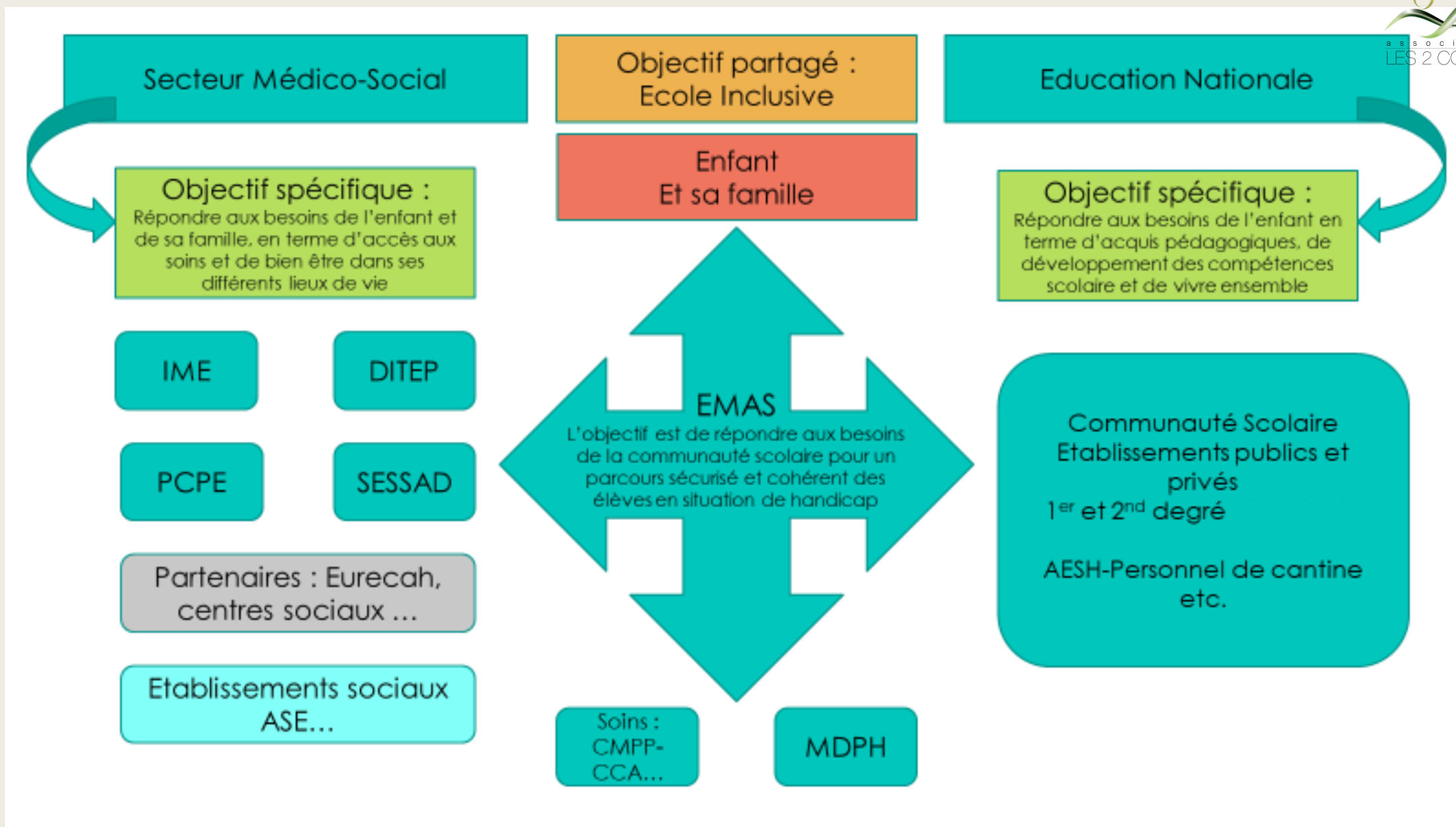
- Son expertise
- Les ressources nécessaires dans l'accompagnement des élèves présentant des besoins particuliers dans le cadre de leur scolarité.



Sécuriser les parcours des élèves

Nos missions

-  Proposer des actions de sensibilisation.
-  Aider la communauté Scolaire à gérer une situation d'élève, en apportant notamment :
 - des propositions d'aménagements personnalisés (structuration, outils, matériel, ...)
 - des indications de bilans supplémentaires
 - des préconisations et orientations de la famille vers des partenaires médico-sociaux et articulation des différents acteurs.
-  Apporter des éléments d'information et d'analyse à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH si nécessaire.



Solliciter l'EMAS

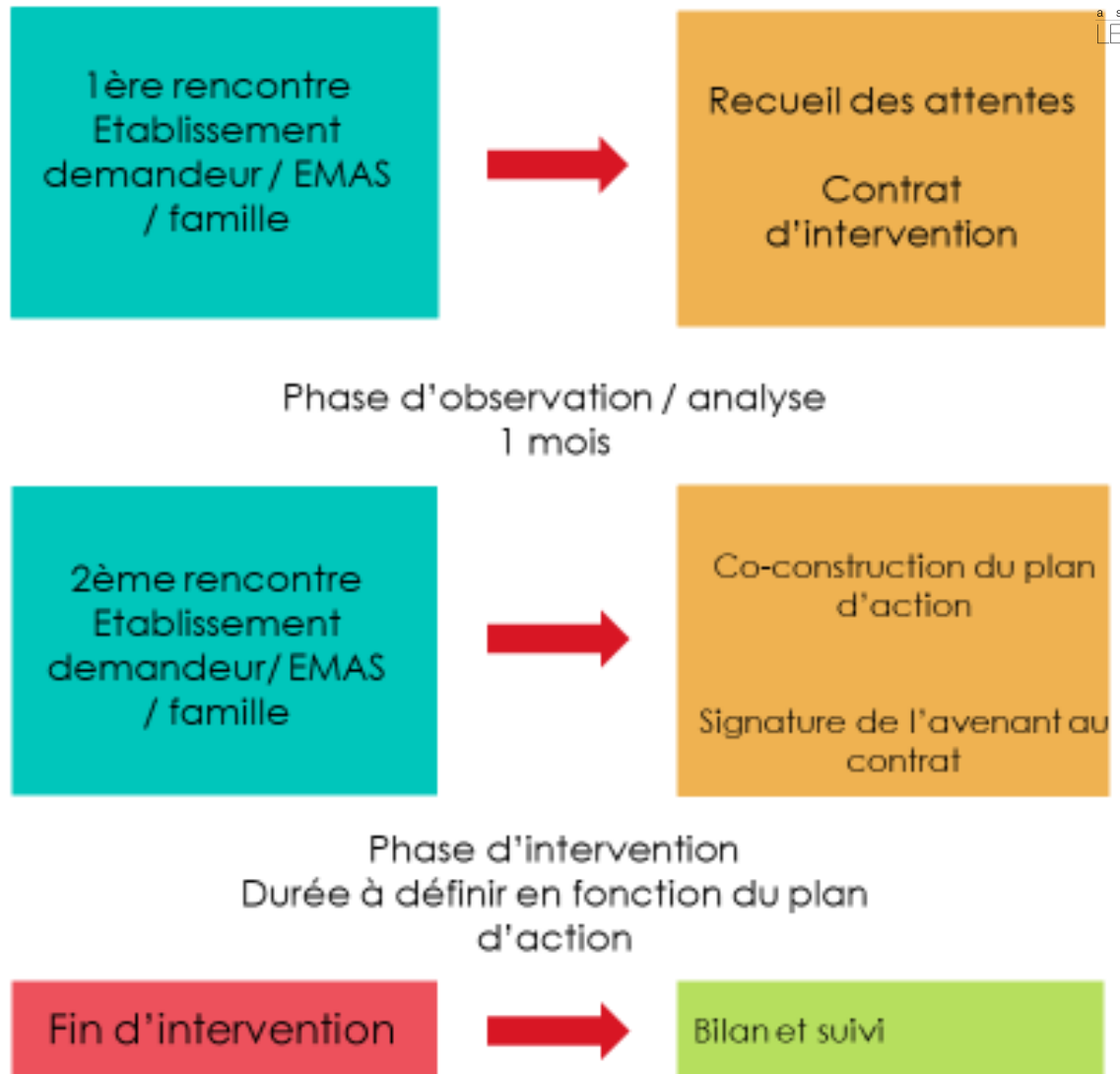
- ❑ Informer par écrit la famille de la démarche.
- ❑ Remplir le questionnaire de la demande disponible auprès du directeur ou du chef d'établissement et le transmettre soit :
 - **Pour les établissements publics du 1er degré :**
A l'IEN pilote du Pôle Ressource
 - **Pour les établissements privés du 1er degré :**
A la chargée de mission ASH de la DDEC
 - **Pour les établissements du 2nd degré (publics et privés) :**
Le chef d'établissement après avoir réuni une équipe éducative avec si nécessaire l'aide de l'enseignant référent (ERSH)

IEN : Inspecteur éducation nationale
ASH : adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap
DDEC : direction départementale de l'enseignement catholique
ERSH : Enseignant référent des élèves en situation de handicap

Intervention de l'EMAS

L'intervention de l'EMAS sera ponctuelle et limitée dans le temps. L'EMAS ne se substitue pas aux dispositifs existants, ni à un suivi médico-social existant..

Elle débutera par :



Le territoire d'intervention pour l'EMAS Les 2 collines

La zone d'intervention pour l'EMAS « les 2 collines »
englobe Saint-Etienne Sud, Est, Ouest, ainsi que l'Ondaine

L'ensemble du territoire
représente :

147 écoles

27 collèges

26 lycées

Activités du service :

Depuis son lancement, nous avons eu:

- 3 Réunions avec Mr FUENTES (IEN ASH) et Mme TAILLANDIER (ARS, chargée du suivi des ESMS).
- Des réunions hebdomadaires avec les coordinateurs de l'EMAS Co-portée.

Actuellement, Le document de saisine est en évaluation jusqu'en juin.

Nous avons déjà travaillé sur plusieurs sollicitations.

Un programme de formations (approche systémique / formation de formateurs)

Travail sur des documents de formations destinés à la communauté scolaire (DI, TCC).

A venir :

- Réunion de lancement avec l'ensemble des services de l'Education Nationale/ARS/Etablissements médico-sociaux

Jeudi 18 Mars : Réunion de présentation avec la DDEC (la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique) ; Mme Merley

Vendredi 19 Mars : Réunion de présentation circonscription EST ; Mr Pichon

Mardi 23 Mars : Réunion de présentation circonscription SUD ; Mr Beal

Mercredi 24 Mars : Réunion de présentation circonscription OUEST ; Mme Rivier

Jeudi 01 Avril : Réunion de présentation circonscription Ondaine ; Mr Bonnet : visioconférence

- Collectif EMAS France

Contacts

		Association les 2 collines
Monsieur Vincent Rabbe	: Directeur général	10 Impasse Montferré
Madame Emilie Arnaud	: Cheffe de service	42100 Saint-Etienne
Monsieur Christophe Giry	: Coordinateur	Tel : 04 77 20 03 11
Madame Carole Giannone	: Psychologue	Emas.sainte.ondaine@chantespoir.com

Plaquette

Le territoire d'intervention pour l'EMAS Les 2 collines

La zone d'intervention pour l'EMAS englobe Saint-Etienne Sud, Est, Ouest, ainsi que l'Ondaine

L'équipe mobile Saint-Etienne Ondaine



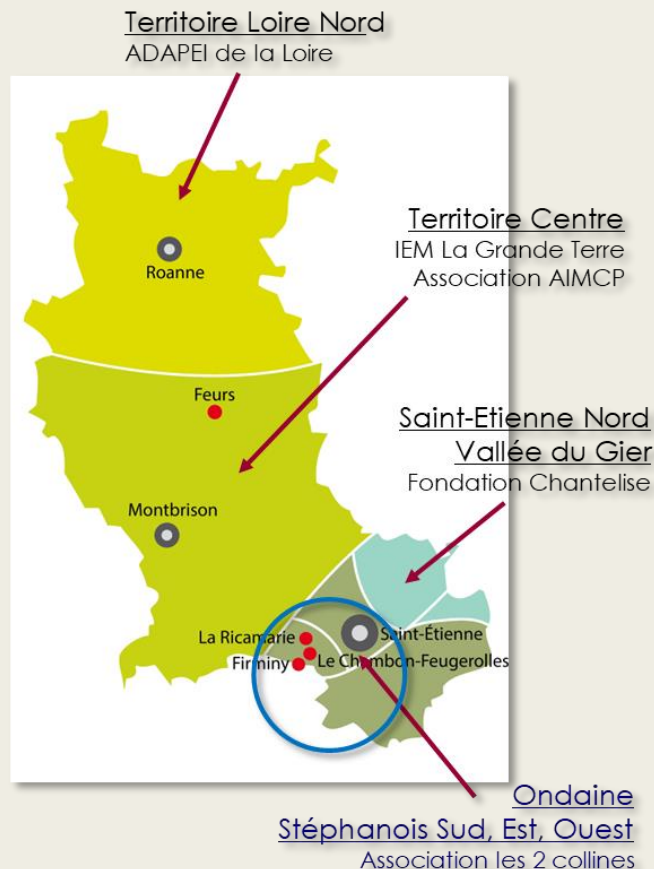
Monsieur Vincent Rabbe : Directeur général
Madame Emilie Arnaud : Chef de service
Monsieur Christophe Giry : Coordinateur, Educateur spécialisé
Madame Carole Giannone : Psychologue

Contacts

Association les 2 collines
10 Impasse Montferré
42100 Saint-Etienne
Tel : 04 77 20 03 11
Emas.sainte.ondaine@chantespoir.com

EMAS de la Loire

EMAS de la Loire



Equipes M obiles
d'Appui médico-social
pour la S colarisation
des enfants en situation
de handicap
EMAS

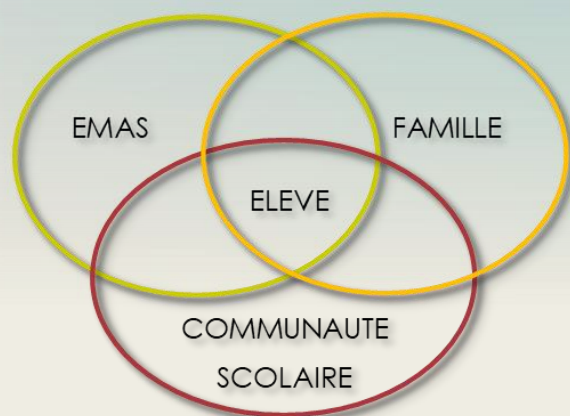


Le partage de pratiques
et d'expériences
au service du parcours scolaire
des élèves à besoins particuliers



L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation est une équipe composée de professionnels du secteur médico-social qui vient en appui aux Professionnels de la Communauté Scolaire des établissements publics et privés du 1er et 2nd degré afin d'apporter :

- Son expertise
- Les ressources nécessaires dans l'accompagnement des élèves présentant des besoins particuliers dans le cadre de leur scolarité.



Nos Missions

- Proposer des actions de sensibilisation, des espaces d'analyse et de réflexions
- Aider la communauté scolaire en apportant notamment :
 - Des propositions d'aménagements personnalisés (structuration, outils, matériel, ...)
 - Des indications de bilans supplémentaires
 - L'articulation des acteurs et partenaires intervenant auprès de l'élève
- Apporter des éléments d'information et d'analyse à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH si nécessaire

Solliciter L'EMAS

- Informer par écrit la famille de la démarche
- Remplir le questionnaire disponible auprès du chef d'établissement et le transmettre soit :
 - Pour les établissements publics du 1er degré :
 - *A l'IEP du Pôle Ressource
 - Pour les établissements privés du 1er degré :
 - *A la chargée de mission ASH de la DDEC
 - Pour les établissements du 2nd degré et agricole :
 - *Au Chef d'établissement

Intervention de l'EMAS

L'intervention de l'EMAS sera ponctuelle et limitée dans le temps.



Analyse de la demande
1ère rencontre

Etablissement scolaire/EMAS/Famille
Recueil des attentes

Contrat d'intervention co-signé

Phase d'observation / analyse

2ème rencontre

Etablissement Scolaire/EMAS/Famille

Co-construction du plan d'action

Signature de l'avenant au contrat

Mise en place du plan d'action par
les aidants
Durée selon le plan

Evaluation du plan d'action
Suivi à envisager

L'EMAS ne se substitue pas aux dispositifs existants, ni à un suivi médico-social existant.

EMAS de la Loire

Document Pôle ressource

Demande d'aide au pôle de ressource et/ou l'EMAS
Circonscription de

Version 1 : (à l'essai jusqu'en Juin 2021)

Sollicitation EMAS

1^{er} degré : inspecteur de Circonscription
2nd degré : chef d'établissement
Privé (1^{er} et 2nd degré) : Chargé de mission DDEC

À remplir en version numérique

EMAS Nord	EMAS Centre	EMAS Sainte Ondaine	EMAS Gier
Laëtitia Hucloux emas_loirenord@adapei42.fr	Mélanie Forissier melanie.forissier@ai-mcp-loire.fr	Christophe Giry christophegiry@chantespoir.com	Marie Sackbrock m.sackbrock@chantelise.org
Territoire Nord	Territoire Centre	Territoire Sud	Territoire Sud
Roanne Est Roanne Ouest Roanne Centre Feurs	Feurs Montbrison, Andrézieux Sud Andrézieux Nord	Saint-Etienne Sud Saint-Etienne Est Saint-Etienne Ouest Firminy	Saint-Etienne Nord Rive-de-Gier Saint-Chamond

Objet de la demande à l'EMAS :

Sensibilisation au handicap, compréhension des manifestations...

Pour quels professionnels ?

Être aidé pour des aménagements

Soutien dans la gestion des comportements perturbateurs

Réflexion autour de la problématique en prenant en compte tous les acteurs et le parcours de l'élève.

1^{er} degré :

Avez-vous fait une demande au Pôle de Ressources de votre circonscription ?

OUI : joindre la demande

NON : compléter le document et l'adresser au préalable au Pôle de Ressources

(Sauf pour sensibilisations)

2nd degré : merci de compléter le document ci-dessous

Date de la demande		Nom de l'élève	
Ecole		Prénom de l'élève	
Enseignant		Date de naissance	
		Classe	
Coordonnées de la famille			

L'élève bénéficie-t-il d'un(e)...

Année scolaire 20/21

Merci pour votre écoute



Vincent RABBE
Directeur Général



Jean-François PERRIN
Président



Questions de l'EMAS

- Comment communiquer avec toutes les écoles?
 - Réunions
 - Par mail ce..... ?